

CANADIAN UTILITIES LIMITED
ACTIONS ORDINAIRES DE CATÉGORIE B

LA PRÉSENTE PROCURATION (« PROCURATION ») EST SOLLICITÉE AU NOM DE CANADIAN UTILITIES LIMITED EN VUE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES (l'« ASSEMBLÉE ») QUI AURA LIEU PAR WEBDUFFUSION EN DIRECT SUR <https://web.lumiagm.com/184007914> LE MERCREDI 6 MAI 2020 À 10 H (HEURE AVANCÉE DES ROCHEUSES) ET À TOUTE REPRISE DE CETTE ASSEMBLÉE EN CAS D'AJOURNEMENT OU DE REPORT.

Je/nous, en tant que propriétaire ou propriétaires d'actions ordinaires de catégorie B de Canadian Utilities Limited (la « société »), nomme ou nommons par la présente : N.C. Southern, présidente exécutive du conseil d'administration ou, à défaut, S.W. Kiefer, président et chef de la direction, ou, à défaut, C. Gear, secrétaire générale OU

Inscrivez en lettres moulées le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes indiquées ci-dessus

comme fondé de pouvoir du soussigné afin d'assister à l'assemblée et d'y agir pour le compte du soussigné de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était présent à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Le fondé de pouvoir a notamment le droit de nommer un fondé de pouvoir remplaçant. Sans restreindre l'autorisation générale et les pouvoirs conférés dans la présente procuration, l'actionnaire soussigné donne instruction à la personne ou aux personnes indiquées ci-dessus d'exercer comme suit les droits de vote afférents aux actions immatriculées à son nom.

Note : Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les personnes qu'ATCO désigne ci-dessus, vous devez renvoyer votre procuration et COMMUNIQUER AVEC SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA) AU 1 866 751-6315 (SANS FRAIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD) OU AU 1 212 235-5754 (DE L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD) AVANT 17 H (HEURE AVANCÉE DE L'EST) LE 4 MAI 2020 ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, au moins 48 heures (sans compter le samedi, le dimanche et les jours fériés) avant l'heure et la date de l'assemblée ajournée ou reportée, et fournir à Société de fiducie AST (Canada) les renseignements concernant votre fondé de pouvoir qui permettront à Société de fiducie AST (Canada) de lui communiquer un numéro de contrôle par courriel. Ce numéro de contrôle permettra à votre fondé de pouvoir de se connecter et de voter à l'assemblée. Sans numéro de contrôle, il ne pourra se connecter à l'assemblée qu'en tant qu'invité et ne pourra pas voter.

Adresse du site Web de l'assemblée virtuelle : <https://web.lumiagm.com/184007914>
Mot de passe : CU2020 (sensible à la casse)

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDICUÉES EN **TEXTE SURLIGNÉ** AU-DESSUS DES CASES.

1. Élection des administrateurs

	POUR	ABSTENTION
01 Matthias F. Bichsel	☐	☐
02 Loraine M. Charlton	☐	☐
03 Robert J. Normand	☐	☐
04 Alexander J. Pourbaix	☐	☐
05 Hector A. Rangel	☐	☐
06 Laura A. Reed	☐	☐
07 Nancy C. Southern	☐	☐
08 Linda A. Southern-Heathcott	☐	☐
09 Roger J. Urwin	☐	☐
10 Charles W. Wilson	☐	☐
11 Wayne G. Wouters	☐	☐

2. POUR nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeurs de la société

POUR	ABSTENTION
☐	☐

Sauf indication contraire ci-dessus, les droits de vote dont il est question dans la présente procuration seront exercés pour chacune des résolutions à l'égard de l'élection des administrateurs et à la nomination des auditeurs, comme il est indiqué ci-dessus. Si des modifications sont apportées aux questions énoncées dans l'avis de convocation ou si d'autres questions sont dûment soumises à l'assemblée, un pouvoir discrétionnaire est conféré à cet égard par les présentes.

La soussignée ou le soussigné révoque par les présentes toute procuration donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée.

Signature(s)

Date

Veillez signer exactement selon le nom ou les noms qui figurent dans la présente procuration. Veillez consulter le verso pour obtenir des instructions. **Toutes les procurations doivent être reçues avant 17 h (heure avancée de l'Est) le 4 mai 2020** ou, si l'assemblée est ajournée ou reportée, au moins 48 heures avant la reprise de celle-ci (sans compter le samedi, le dimanche et les jours fériés).

Procuration – Assemblée annuelle des actionnaires de la société qui aura lieu le 6 mai 2020.

Notes :

1. La présente procuration n'est destinée qu'aux propriétaires d'actions ordinaires de catégorie B de la société.
2. La présente procuration est sollicitée pour le compte de la direction de la société et les frais y afférents seront pris en charge par cette dernière.
3. L'actionnaire a le droit de nommer un fondé de pouvoir (qui n'est pas nécessairement actionnaire) autre que les personnes désignées au verso de la présente procuration pour assister à l'assemblée et y agir en son nom. Pour exercer ce droit, l'actionnaire peut inscrire le nom de la personne souhaitée dans l'espace prévu à cet effet et biffer les autres noms ou peut présenter une autre procuration appropriée. En outre, VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA) AU 1 866 751-6315 (SANS FRAIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD) OU AU 1 212 235-5754 (DE L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD) AVANT 17 H (HEURE AVANCÉE DE L'EST) LE 4 MAI 2020 et fournir à Société de fiducie AST (Canada) les renseignements requis concernant votre fondé de pouvoir afin de permettre à Société de fiducie AST (Canada) de lui transmettre un numéro de contrôle par courriel. Ce numéro de contrôle permettra à votre fondé de pouvoir de se connecter et de voter à l'assemblée. Sans numéro de contrôle, il ne pourra se connecter à l'assemblée qu'en tant qu'invité et ne pourra pas voter.
4. La présente procuration doit porter la signature exacte du ou des noms qui y figurent. Si les actions sont immatriculées au nom de plusieurs propriétaires (par exemple, des copropriétaires, des fiduciaires, des liquidatrices ou des liquidateurs), tous les propriétaires devront signer la présente procuration. Si les actions sont immatriculées au nom d'une société ou d'une autre forme de personne morale, la présente procuration devra être signée par le mandataire ou le dirigeant autorisé. Si une procuration est signée par une personne qui agit à titre de mandataire ou de dirigeant autorisé ou à un autre titre représentatif, des documents attestant la qualité et le pouvoir d'agir pourraient être requis.
5. La présente procuration doit être datée. Dans le cas contraire, elle sera réputée porter la date à laquelle elle est postée à l'actionnaire.
6. Si la présente procuration est dûment déposée auprès de Société de fiducie AST (Canada), les droits de vote rattachés aux actions représentées seront exercés ou feront l'objet d'une abstention selon les instructions de l'actionnaire; toutefois, si aucune aucune instruction n'est donnée, les droits de vote seront exercés POUR les questions énoncées ci-dessus. Si l'actionnaire précise la manière dont ses droits de vote doivent être exercés à l'égard d'autres questions à traiter, ils seront, en cas de scrutin sur ces questions, exercés conformément aux instructions ainsi données. La présente procuration confère un pouvoir discrétionnaire au fondé de pouvoir à l'égard des modifications apportées aux questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée et des autres questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.
7. La présente procuration doit être lue avec les documents qui l'accompagnent.

COMMENT VOTER AVANT L'ASSEMBLÉE

PAR INTERNET

- Allez à www.ASTvotemyproxy.com
- Votez en ligne
- Consultez les documents relatifs à l'assemblée

PAR TÉLÉPHONE

Au moyen de n'importe quel téléphone à clavier, appelez sans frais à partir du Canada ou des États-Unis le 1 888 489-5760 et suivez les instructions vocales.

Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle pour voter par téléphone ou par Internet. Si vous votez par Internet, par téléphone ou en balayant le code QR, ne renvoyez pas la présente procuration.

Code QR



Pour voter au moyen de votre téléphone intelligent, veuillez balayer le code QR.

PAR LA POSTE

Remplissez et renvoyez votre procuration signée dans l'enveloppe fournie à l'adresse suivante :

Société de fiducie AST (Canada)
À l'attention du Service des procurations
C.P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

PAR TÉLÉCOPIEUR

Envoyez votre procuration dûment remplie par télécopieur au 416 368 2502 ou au numéro sans frais 1 866 781-3111 au Canada ou aux États-Unis.

PAR COURRIEL

Numérisez votre procuration dûment remplie et transmettez-la par courrier électronique à proxymote@astfinancial.com

Veuillez consulter le site <https://ca.astfinancial.com/edelivery> et vous inscrire pour recevoir par voie électronique tous les prochains documents destinés aux investisseurs.

Toutes les procurations doivent être reçues avant 17 h (heure avancée de l'Est) le 4 mai 2020 ou, si l'assemblée est ajournée ou reportée, au moins 48 heures avant la reprise de celle-ci (sans compter le samedi, le dimanche et les jours fériés).